

RCS : NICE Code greffe : 0605

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NICE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 02098 Numéro SIREN : 500 977 772 Nom ou dénomination : 360 MEDIAS
--

Ce dépôt a été enregistré le 26/12/2023 sous le numéro de dépôt 15304

15304

SAS « 360 MEDIAS »
Siège Social : 15 avenue Julien
06100 NICE

RCS NICE : 500 977 772

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU
26 juin 2023

L'an 2023, le 26 juin à 17 heures, Monsieur Yann COATSALIOU demeurant 15 avenue Julien, 06100 NICE.

Propriétaire de la totalité des 1 500 actions de 10 € de nominal chacune composant le capital social, intégralement libéré, de la Société 360 MEDIAS, société par actions simplifiée, au capital de 15 000 euros dont le siège social est fixé au 15 avenue Julien 06100 Nice,

A pris, conformément aux dispositions statutaires, la présente décision ordinaire selon l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

1. Rapport de gestion sur la situation de la société et sur son activité durant l'exercice clos le 31 décembre 2022;
2. Examen du bilan, du compte de résultat et de l'annexe dudit exercice ;
3. Approbation des comptes annuels de l'exercice et affectation des résultats ;
4. Conventions règlementées ;
5. Quitus à la gérance ;

Lecture est donnée du rapport de gestion.

Les résolutions suivantes sont prises :

PREMIERE DECISION

L'associé unique, conformément au rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve le compte de résultat, le bilan et l'annexe dudit exercice, tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations résumées dans ce rapport et traduites dans ces comptes, qui font apparaître un chiffre d'affaires hors taxes total de **76 391** euros et un résultat net comptable bénéficiaire de **5 011.82 euros** (cinq mille onze euros et 82 cts).

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

CETTE DECISION EST ADOPTEE



DEUXIEME DECISION

L'associé unique constate donc que les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2022 font apparaître un bénéfice de **5 012 euros**.

L'associé unique décide d'affecter le résultat comptable de la manière suivante :

- Au report à nouveau : **5 011,82 €**

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	15 000 Euros
- Réserve légale	:	1 500 Euros
- Autres réserves	:	61 409.71 Euros
- Report à nouveau	:	51 543.51 Euros
Situation nette	:	129 453,22 Euros

L'associé unique, pour répondre aux prescriptions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'il n'y pas eu de sommes distribuées au cours des 3 derniers exercices.

CETTE DECISION EST ADOPTÉE

TROISIEME DECISION

Conformément aux dispositions de l'article L 227-10 du Code de commerce, l'associé unique prend acte qu'aucune convention entre la Société et l'associé unique Président, n'a été conclue au cours de cet exercice.

CETTE DECISION EST ADOPTÉE

QUATRIEME DECISION

L'associé unique donne quitus entier et définitif à la Gérance pour l'accomplissement de sa mission concernant l'exercice 2022.

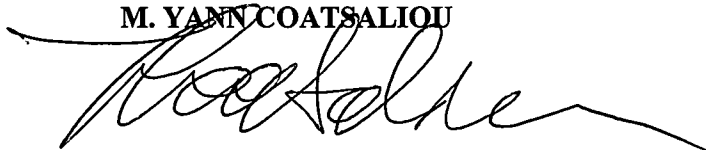
CETTE DECISION EST ADOPTÉE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique de la société.

LE PRESIDENT

M. YANN COATSALIOU



IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012022	et clos le	31122022	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SAS 360 MEDIAS	15 AVENUE JULIEN
SIRET 5 0 0 9 7 7 7 2 0 0 0 3 6	06100 NICE
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:	
SIRET	

B ACTIVITE	
Activités exercées AUDIOVISUEL	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal 0 Déficit
Bénéfice imposable à 15% 0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% PV à long terme imposables à 19% PV à long terme imposables à 0% PV exonérées (art. 238 quindecies)
Autres PV imposables à 19%	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches	
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A
Société d'investissement immobilier cotée	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	dans le secteur productif, art. 244 quater W
---	--

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
--	--

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	
--	--

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
--	--

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%	
---	--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)	
--	--

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
---	--

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom NIF
---	------------

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
---	--

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom NIF
--	------------

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE	
------------------------------------	--

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI ☒ NON ☐	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID
---	--	--	-------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des classes fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:		Nom et adresse du conseil:	
CABINET MACARIO CONSULTING 16 RUE JEAN CANAVESE 06100 NICE			
Tél:		Tél:	

OGA/OMGA	Viseur conventionné	Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:			Date: 13/04/2023 Lieu NICE
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné			Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
Examen de conformité fiscale (ECF)			Signature COATSALIOU YANN

**N° 2065 bis
2023**

I				REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES			
Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres		b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)						c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées						d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)						e	
						f	
						g	
						h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)						i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI						j	
Montant des revenus répartis (5)						Total (a à h)	

[illegible]

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

REMUNERATIONS			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)			
MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise SAS 360 MEDIAS

Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise 15 AVENUE JULIEN

06100 NICE

Numéro SIRET * 5 0 0 9 7 7 7 7 2 0 0 0 3 6

Durée de l'exercice en nombre de mois * 1 2

Durée de l'exercice précédent * 1 2

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 2 2	3 1 1 2 2 0 2 1
ACTIF		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016	7 075	
	Immobilisations corporelles *	028	030	60 199	53 232
	Immobilisations financières * (1)	040	042	30	6 967
Total I (5)		044	048	67 304	60 307
STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052		
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés*	068	070	780	650
	Autres * (3)	072	074	49	130
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	123 855	123 855
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	124 684	650
Total général (I+II)		110	112	191 988	60 957
PASSIF				Exercice N NET	Exercice N-1 NET
				1	2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		15 000	15 000
	Ecarts de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		1 500	1 500
	Réserves réglementées*	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		61 410	61 410
	Report à nouveau	134		46 532	9 272
	Résultat de l'exercice	136		5 012	37 260
	Subventions d'investissement	137			
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		129 453	124 441
DETTES (4)	Provisions pour risques et charges	Total II	154		
	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166	226	216
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169)	416	172	1 352	1 521
	Produits constatés d'avance		174		
	Total III		176	1 578	1 737
	Total général (I + II + III)		180	131 031	126 178
RENVOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	3 086
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	1 358

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 360 MEDIAS

Néant *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Exercice N clos le
13 1 1 2 2 0 2 21Exercice N-1 clos le
13 1 1 2 2 0 2 11

PRODUITS D'EXPLOITATION	Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
	13 1 1 2 2 0 2 21		13 1 1 2 2 0 2 11	
Ventes de marchandises *	209	210		
Production vendue { biens dont export et livraisons intracommunautaires services * }	215	214		
	217	218	76 391	35 661
Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
Production immobilisée *		224		
Subventions d'exploitation reçues		226		52 253
Autres produits		230	4	6
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	76 395	87 920
Achats de marchandises * (y compris droits de douane)		234		
Variation de stock (marchandises) *		236		
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238	183	2 380
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *		240		
Autres charges externes * : (dont crédit bail : - mobilier - immobilier)		242	18 192	14 816
Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	244	694	1 448
Rémunérations du personnel *		250		9 669
Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	515	3 826
Dotations aux amortissements *		254	3 667	5 078
Dotations aux provisions		256	650	
Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * } 259		262	48 908	14 052
{ dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles } 260				
Total des charges d'exploitation (II)		264	72 809	51 269
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)		270	3 585	36 651
PRODUITS ET CHARGES DIVERS				
Produits financiers (III)		280	100	365
Produits exceptionnels (IV)		290	1 358	25 260
Charges financières (V)		294		
Charges exceptionnelles { dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies) } 347		300	32	25 016
{ dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D) } 348				
Impôts sur les bénéfices * (VII)		306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)		310	5 012	37 260
B - RÉSULTAT FISCAL	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2	312	5 012	314
Réintégrations				
Rémunérations et avantages personnels non déductibles *		316		
Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
Provisions non déductibles *		322		
Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)		324		
Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cis d'associés 247		330	32	
Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		251		
Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999		
Déductions				
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
Entreprise nouvelles (44. sexies) 986	Zone franche urbaine (44 octies A) 987	Zones de revitalisation de la défense (44. sexies) 127	Zones de revitalisation rurales (44 quinquies) 138	342
Reprise d'entreprises en difficulté (44. sexies) 981	Jeune entreprise innovante (44. sexies A) 989	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 quodécies) 991		
Divers dont ZFA NG (44 quaterdecies) 345	Investissements outre-mer 344	Créance due au report en arrière du déficit 346	Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies) 992	350
Déduction exceptionnelle (art 39 decies) A B C D E F G		Zone de développement prioritaire (44 septdecies) 993		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352	5 044	354
Déficits				
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)		356		
Déficits antérieurs reportables : *3.7.....4.7.9 dont imputés sur le résultat :			360	5 044
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370	0	372

ANNEXE DÉCLARATION 2033-B

Désignation de l'entreprise : SAS 360 MEDIAS

31/12/2022

Détail des réintégrations diverses		
PENALITES		32
Total des réintégrations diverses	330	32

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : SAS 360 MEDIAS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410	7 075	412		414		416	7 075	7 075
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	40 177	442	3 086	444	15 676	446	27 587	27 587
	Installations générales, agencements divers	450	4 163	452		454		456	4 163	4 163
	Matériel de transport	460	7 075	462		464		466	7 075	7 075
	Autres immobilisations corporelles	470	21 374	472		474		476	21 374	21 374
Immobilisations financières		480	30	482		484		486	30	30
TOTAL		490	79 894	492	3 086	494	15 676	496	67 304	67 304

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499	
Autres immobilisations incorporelles		500	7 075	502		504		506	7 075
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516	
	Constructions	520		522		524		526	
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	36 905	532	2 325	534	15 676	536	23 554
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	2 698	542	495	544		546	3 193
	Matériel de transport	550	7 075	552		554		556	7 075
	Autres immobilisations corporelles	560	18 562	562	847	564		566	19 410
TOTAL		570	72 316	572	3 667	574	15 676	576	60 307

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5				
	BOITIERNIKON D5+TR ANDRE COMTE ACHAT		DIGIXO MAT POUR DR		CAMERA ZENMUSE X5	FLYING EYE ACHAT D			
	OBJECTIF NIKON AF-								
	6	7	8	9	10				

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values			
					Court terme *	Long terme		
						19 %	15 % ou 12.8 %	0 %
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧	
1	4 531	4 531		1 358	1 358			
2	1 200	1 200						
3	570	570						
4	1 665	1 665						
5	6 410	6 410						
6	1 300	1 300						
7								
8								
9								
10								
TOTAL	578 15 676	580 15 676	582	584 1 358	586 1 358	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590	583	594	595
TOTAL					596 1 358	585	597	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.
(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Désignation de l'entreprise : SAS 360 MEDIAS

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652	650	654		656	650
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682	650	684		686	650

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits imputés			983	5 044
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (Montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent)			982	37 479
Déficits reportables			984	32 435
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)			982 bis	
Déficits de l'exercice			860	
Nombre d'opérations sur l'exercice			982 ter	
Total des déficits restant à reporter (870=984+860)			870	32 435

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
- dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
- dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant (Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT)	380	
- dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	15 550
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	6 031
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

SAS 360 MEDIAS

15 AVENUE JULIEN

06100 NICE

ANNEXE DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

CABINET MACARIO CONSULTING

16 RUE JEAN CANAVESE

06100 NICE

ANNEXE

SOMMAIRE

Faits caractéristiques de l'exercice	X
Evènements significatifs postérieurs à la clôture	X
- REGLES ET METHODES COMPTABLES	
Principes et conventions générales	X
Permanence ou changement de méthodes	X
Informations générales complémentaires	X
- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN	
Etat des immobilisations	X
Etat des amortissements	X
Etat des provisions	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

NEANT

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

(Texte narratif libre)

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

RIEN DE SIGNIFICATIF

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Informations générales complémentaires

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement	3 100		
TOTAL	3 100		
Autres postes d'immobilisations incorporelles	3 975		
TOTAL	3 975		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	40 177		3 086
Installations générales agencements aménagements divers	4 163		
Matériel de transport	7 075		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	21 374		
TOTAL	72 789		3 086
Prêts, autres immobilisations financières	30		
TOTAL	30		
TOTAL GENERAL	79 894		3 086

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement			3 100	3 100
TOTAL			3 100	3 100
Autres immobilisations incorporelles			3 975	3 975
TOTAL			3 975	3 975
Installations techniques, Matériel et outillage industriel		15 676	27 587	27 587
Installations générales agencements aménagements divers			4 163	4 163
Matériel de transport			7 075	7 075
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			21 374	21 374
TOTAL		15 676	60 199	60 199
Prêts, autres immobilisations financières			30	30
TOTAL			30	30
TOTAL GENERAL		15 676	67 304	67 304

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL	3 100			3 100
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 975			3 975
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	36 905	2 325	15 676	23 554
Installations générales agencements aménagements divers	2 698	495		3 193
Matériel de transport	7 075			7 075
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	18 562	847		19 410
TOTAL	65 241	3 667	15 676	53 232
TOTAL GENERAL	72 316	3 667	15 676	60 307

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	2 325				
Instal. générales agenc. aménag. divers	495				
Matériel de bureau informatique mobilier	847				
TOTAL	3 667				
TOTAL GENERAL	3 667				

Etat des provisions

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients		650			650
TOTAL		650			650
TOTAL GENERAL		650			650
Dont dotations et reprises d'exploitation		650			

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	30	30	
Autres créances clients	780	780	
Taxe sur la valeur ajoutée	49	49	
TOTAL	859	859	

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	226	226		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	194	194		
Taxe sur la valeur ajoutée	743	743		
Groupe et associés	416	416		
TOTAL	1 578	1 578		